

Rapport de sondage –

*Opinion des PME québécoises sur la réduction
de la collecte des matières résiduelles*

Avril 2023

FCEI

En affaires
pour vos affaires^{MC}



Mise en contexte et méthodologie

Certaines municipalités du Québec fonctionnent déjà avec une collecte des matières résiduelles toutes les deux semaines. D'autres municipalités, dont Montréal, et certains arrondissements sont actuellement en processus d'évaluation quant à la réduction de la fréquence de collecte.

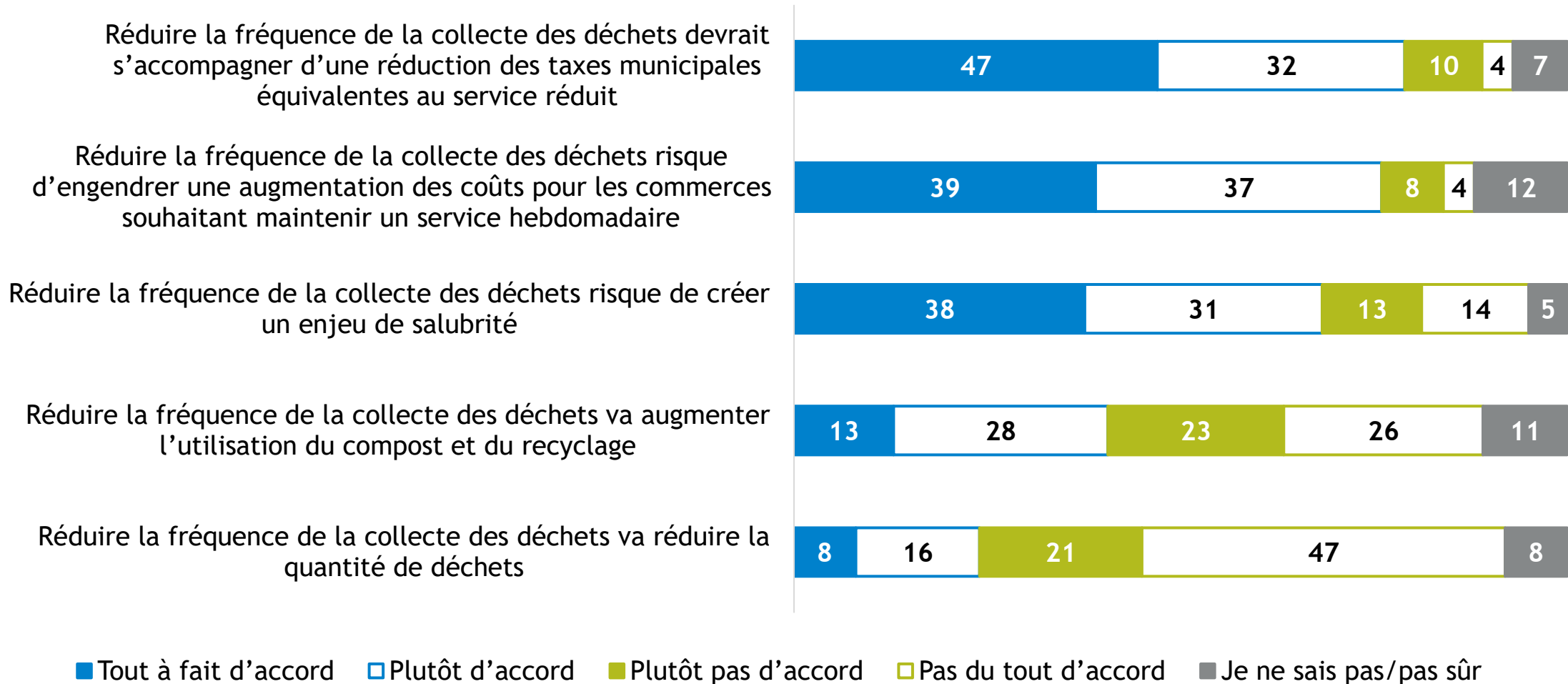
La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) a sondé les PME québécoises afin de documenter le sujet et d'apporter une contribution constructive aux municipalités.



Sondage *Votre voix* - résultats finaux de février 2023

- Type : sondage omnibus en ligne de la FCEI.
- Dates du sondage : du 8 au 28 février 2023
- Résultats finaux : basés sur les réponses de 475 membres de la FCEI, qui sont propriétaires de PME, et issus de tous les secteurs et de toutes les régions du Québec.
- À titre de comparaison, un échantillon probabiliste avec le même nombre de répondants aurait une marge d'erreur de +/- 4,5 %, 19 fois sur 20.

Opinion des PME sur la réduction de la fréquence des déchets



Source : FCEI, sondage Votre voix - Février 2023, du 8 au 28 février 2023, résultats finaux, données Québec, n = 475.

Question : « Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure vous êtes d'accord ou pas d'accord avec les énoncés suivants? » (Sélectionner une réponse pour chaque ligne).

3 Remarque : les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Des conséquences réelles pour les entrepreneurs



Si on réduit les levées de déchets de certains commerces et résidences, les déchets vont se retrouver dans les conteneurs privés payés par les commerçants.

*-Services professionnels,
Outaouais*



La municipalité a réduit le nombre de bacs à ordures et de bacs de recyclage autorisés à seulement un bac à ordures et un bac de recyclage par local commercial. De plus, la municipalité impose des frais supplémentaires pour tout autre bac à ordures et bac de recyclage excédentaire. Enfin, elle a réduit la fréquence de collecte des ordures toutes les 2 semaines (auparavant la collecte s'effectuait toutes les semaines). Pourtant, mon entreprise ne peut pas réduire son nombre de bacs, problème amplifié par la réduction de la fréquence des collectes.

-Restauration, Montérégie



Nous sommes actuellement toutes les deux semaines au Saguenay. Ils ont diminué le service, mais n'oubliez pas qu'ils ont diminué les taxes en proportion... L'objectif n'est pas de réduire le volume de déchets, mais celui de réduire leurs coûts d'opération.

-Services professionnels, Saguenay

Auteurs

Benjamin Rousse
Analyste des politiques

François Vincent
Vice-président Québec

Informations supplémentaires

Tableau de suivi de la santé des PME
jechoisispme.ca/sante/

Toutes les recherches de la FCEI
fci.ca/recherche



@FCEIQc

@FrancoisVincent